

Publications des départements et des offices de la Confédération

Initiative populaire fédérale «1:12 – Pour des salaires équitables»

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu les art. 68, 69, 71 et 72 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹,

vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale sur la vérification des listes de signatures déposées le 21 mars 2011 à l'appui de l'initiative populaire fédérale «1:12 – Pour des salaires équitables»²,

décide:

1. Présentée sous la forme d'un projet rédigé, l'initiative populaire fédérale «1:12 – Pour des salaires équitables» a abouti, les 100 000 signatures valables exigées par l'art. 139, al. 1, de la constitution ayant été recueillies.
2. Sur 113 592 signatures déposées, 113 005 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée au comité d'initiative: JS Jeunesse socialiste suisse, Spitalgasse 34, case postale 8208, 3001 Berne.

14 avril 2011

Chancellerie fédérale suisse:

La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

¹ RS 161.1

² FF 2009 6037

Initiative populaire fédérale «1:12 – Pour des salaires équitables»

Signatures par canton

Cantons	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	26 452	103
Berne	19 076	154
Lucerne	7 746	18
Uri	850	2
Schwyz	1 045	4
Obwald	631	96
Nidwald	531	0
Glaris	560	0
Zoug	682	0
Fribourg	2 897	7
Soleure	4 586	22
Bâle-Ville	4 238	33
Bâle-Campagne	3 853	4
Schaffhouse	1 582	0
Appenzell Rhodes-Ext.	1 239	5
Appenzell Rhodes-Int.	138	1
Saint-Gall	6 312	17
Grisons	3 710	21
Argovie	9 035	12
Thurgovie	2 917	1
Tessin	1 774	20
Vaud	6 243	52
Valais	1 481	6
Neuchâtel	1 362	0
Genève	3 024	2
Jura	1 041	7
Suisse	113 005	587